

CATALOGUE DES ANALYSES ET ÉTUDES 2020

Association Socialiste
de la Personne Handicapée

Rue Saint-Jean 32-38
1000 Bruxelles

Association reconnue en éducation permanente



Dans le cadre de sa reconnaissance en Éducation Permanente, l'ASPH réalise chaque année différentes analyses et études.

Celles-ci ont pour vocation d'alimenter la réflexion autour de questions traitées dans plusieurs catégories :

- Santé
- Accessibilité
- Droit
- Enseignement
- Famille
- Culture
- Emploi
- Actualité
- Citoyenneté

Le présent catalogue permet d'avoir une vue d'ensemble des productions de l'année afin d'en faciliter la découverte et leur exploitation.

Bonne découverte !

Avec le soutien de :



Pour contacter l'ASPH au sujet de son action en éducation permanente, veuillez envoyer un mail à Manon Cools : manon.cools@solidaris.be ou la contacter au 0473 53 05 57
Ce catalogue peut être envoyé sur simple demande en version papier.

ANALYSES

Le principe d'inclusion doit-il passer par l'abandon du communautarisme ?

Mélanie De Schepper

Depuis plusieurs années maintenant la notion d'inclusion fait force. Elle est omniprésente dans les discours sociaux, politiques et législatifs, donnant le guideline à suivre dans les prises de position officielles. Mais avec ce concept phare d'inclusion, est-on arrivé au bout des propositions ? La société et les regards qu'elle porte sur les personnes en situation de handicap évoluent, certes, occasionnant de nouvelles approches. Mais est-ce que pour autant les manquements ressentis par les personnes en situation de handicap sont comblés ? La société est-elle en capacité de répondre aux modèles qu'elle défend, comme celui de l'inclusion, pour les personnes en situation de handicap ? Certains aspects de ce principe, qui semble si porteur, sont eux aussi amenés à être remis en question. Se confrontant encore et toujours à des dysfonctionnements sociétaux majeurs, mais aussi à des réalités individuelles de personnes vivant ces situations de handicap. Des nœuds trop importants subsistent encore que pour faire de l'inclusion l'apogée. Ainsi, la version de l'approche collective du handicap est mise à mal face à des questionnements plus macro sur la gestion de la différence, quelle qu'elle soit, au sein d'une société diversifiée et encore malgré tout individualiste. Nous sommes dans un contexte sociétal qui demanderait pourtant de renforcer les efforts de solidarité. Quelles sont les pierres d'achoppement du modèle inclusif ?

[Consulter l'analyse](#)

S'identifier à des catégories d'appartenance sociale

Mélanie De Schepper & Bénédicte Janssen

« Être en situation de handicap », « être âgé/âgée » : toute une série de termes qui trouvent leur place dans les discours quotidiens. Ils vont de soi pour désigner des personnes dans des situations particulières autant que leurs besoins dits spécifiques. Il est courant de catégoriser, et donc, d'une certaine manière, d'étiqueter ces personnes pour leur apporter des réponses sociales particulières, des droits administratifs et/ou financiers spécifiques, pour leur offrir des accompagnements médicaux ciblés, pour orienter les décisions politiques qui leur sont dédiées ainsi que pour mener des revendications nécessaires. Mais ces catégories peuvent aussi être étouffantes, notamment parce qu'elles limitent l'identité des personnes à leur aspect physique et mental et/ou à leur âge en ignorant tout autre trait qui pourrait être identitaire. À travers cette analyse, nous tenterons d'aborder ces questions d'identification et tout particulièrement, sa propre identification au handicap et à la vieillesse. Nous commencerons par analyser le processus d'identification et ses implications au niveau collectif et individuel. Puis, nous détaillerons pourquoi il est si compliqué de s'identifier aux catégories de « personnes en situation de handicap » ou « personne âgée ».

[Consulter l'analyse](#)

Derrière nos préjugés... Des réalités qui nous donnent tort.

Nathalie De Wispelaere

Au 21e siècle, ne serait-il pas temps de revoir les systèmes de catégorisation du handicap ? Tout du moins, peut-on encore réellement arrêter notre définition de l'humain aux compétences et aptitudes physiques et/ou mentales à l'heure de l'intelligence artificielle, des technologies nouvelles, des apprentissages revisités, dans un monde en constante évolution ? N'est-il pas urgent de remettre en question nos préjugés pour élargir le regard à d'autres manières de fonctionner, de vivre et d'apprendre ? Aujourd'hui, connaissons-nous tout du handicap ? Pouvons-nous considérer comme acquis et intouchables les connaissances que la société et le monde médical en a ? Qu'en est-il plus spécifiquement du polyhandicap ? Est-il urgent de changer notre regard sur le handicap et plus spécifiquement, sur le polyhandicap et les facultés d'apprentissage des personnes concernées, au vu notamment des nouvelles techniques d'apprentissages ?

[Consulter l'analyse](#)

Exclusion, intégration, inclusion : des modèles de société derrière des mots

Mai Paulus

Que ce soit dans le domaine du handicap ou dans les politiques européennes concernant les personnes fragilisées et exclues socialement, le terme d'inclusion est souvent utilisé pour indiquer aux États une marche à suivre. Or, en tant qu'association de défense des personnes en situation de handicap, de maladie grave et invalidante, nous avons pu constater dans nos pratiques quotidiennes que les concepts d'inclusion et d'intégration étaient encore souvent utilisés de manière similaire, alors qu'ils illustrent des réalités bien différentes. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité, dans cette analyse, revenir sur ces concepts ainsi que sur leur évolution et les conséquences de leur usage à l'heure actuelle, tout particulièrement concernant les personnes en situation de handicap. Cela permettra non seulement d'y voir plus clair dans ces éléments de vocabulaires qui peuvent sembler complexes, mais aussi de mettre en réflexion les dispositifs existants afin d'en évaluer la pertinence et l'aspect inclusif.

[Consulter l'analyse](#)

L'équité, une étape vers l'égalité ?

Maï Paulus

Égalité, équité, égalité des chances, injustice, inégalité, société juste... Mais que signifient donc ces mots ? Recouvrent-ils des réalités si différentes ? Nous avons voulu mener une réflexion plus spécifique sur les notions d'égalité et d'équité en présentant brièvement la théorie de la justice de John Rawls, ainsi qu'en essayant de comprendre le lien qui existe entre ces deux notions et la manière dont elles peuvent être utilisées aujourd'hui. Il y a évidemment un large débat philosophique lié à la politique et à la justice à mener entre ces deux notions. Nous n'allons pas nous y aventurer, mais simplement mettre en évidence certains éléments de réflexion pour nous permettre de globalement mieux appréhender l'égalité et l'équité au sein de notre système démocratique et ensuite plus spécifiquement dans les domaines des soins de santé et du handicap. Nous verrons également que derrière le sentiment d'équité découlent certains enjeux de « justice sociale », qui nous permettront de nous poser une question : l'inégalité peut-elle être juste ?

[Consulter l'analyse](#)

Questionner la sensibilisation en éducation permanente. Echange entre deux voix concernées.

Christine Horman & Mélanie De Schepper

Mélanie, chargée d'étude et de projet à l'ASPH, et Christine, conteuse, se sont rencontrées dans le cadre d'un projet de balade contée pour les 100 ans de l'ASPH. La balade se voulait une traversée de la question de l'évolution de la représentation et de la place du handicap dans la société. L'élaboration de ce projet a donné lieu à des échanges passionnants : le cadre de la demande, la crainte artistique que histoires, personnages et langage poétique ne soient qu'au service d'un discours « institutionnel » dont l'élan est de « sensibiliser » ; la crainte institutionnelle que la parole poétique n'atteigne pas le public cible. Écoute et remises en question ont permis de déposer des mots sur le rôle des associations dans le secteur du handicap, notamment à travers leurs campagnes de sensibilisation. Lors de tous ces échanges, un point d'achoppement était récurrent : le projet contenu dans l'expression « sensibiliser au handicap ».

[Consulter l'analyse](#)

De l'école au permis B, la mobilité, bien trop compliquée !

Nadège Hombergen

La mobilité est un élément indispensable pour que toute personne puisse se construire et évoluer, qu'on soit en situation de handicap ou non. Notre association se bat pour une société plus inclusive et cette vision se travaille et se développe à tous les niveaux, que ce soit de l'accès à un enseignement de qualité, tout en passant par un accès égal aux soins, mais aussi à l'emploi, à la culture, aux loisirs, à un maintien de l'autonomie pour les personnes âgées, etc. En peu de temps, le contact center de l'ASPH, véritable outil de première ligne pour les personnes en situation de handicap, a eu écho de plusieurs situations interpellantes en termes de mobilité. L'occasion de revenir sur la place que prend la question de la mobilité dans l'inclusion des personnes en situation de handicap, de maladie grave ou invalidante dans notre société.

[Consulter l'analyse](#)

Covid-19 : partage de l'espace public à l'heure du premier déconfinement.

Christine Bourdeauducq

La COVID-19, comme d'autres pandémies aura eu depuis quelques mois un impact sur notre société en termes de santé publique, d'urbanisme et d'adaptabilité des services pourtant déjà malmenés avant la crise (gestion capitaliste des hôpitaux, pour ne citer que cet exemple tristement parlant). Mais ces impacts seront-ils mis à profit pour changer radicalement nos modes de déplacement et la configuration de l'espace public ? Opportunité ou menace ?

[Consulter l'analyse](#)

Accessibilité du numérique : le douloureux miroir de notre société

Manon Cools

Le 23 septembre 2020, les sites publics des États membres de l'Union européenne devront être accessibles. L'accessibilité numérique vise à fournir un égal accès aux sites et applications internet, quelle que soit la situation des utilisateurs. Autrement dit, tout le monde doit pouvoir comprendre, naviguer et interagir aisément. Les besoins en matière d'accessibilité pour cette partie conséquente de la population sont conséquents. L'ASPH défend à ce titre une vision plurielle de l'accessibilité. Cela se traduit par une mise en accessibilité dans toutes les sphères de la vie. Internet n'est pas en reste... L'accessibilité à l'information étant un droit fondamental, le droit d'accéder et de participer aux activités numériques est primordial. L'enjeu en présence ? Un renforcement des exclusions pour une partie conséquente de la population régulièrement oubliée des politiques publiques et du marché (notamment commercial) dans le privé.

[Consulter l'analyse](#)

Crise du COVID-19 : Le drame des aidants proches

Talissa Mupoy

Partagés entre la volonté d'aider un proche dépendant et la culpabilité d'aspirer à du répit, de nombreux aidants proches se sentent épuisés et délaissés par la société et les pouvoirs publics et politiques. L'actuelle crise du Covid-19 a malheureusement mis en exergue ces difficultés et accentué le sentiment de solitude, mais aussi les limites (techniques, légales, administratives, etc.) du rôle et des responsabilités d'une personne aidante proche. Les aidants proches sont bien trop souvent des femmes, mais ce sont aussi de plus en plus souvent des jeunes qui assument cette responsabilité. Quelles sont les conséquences de cette crise sanitaire et sociale sur les aidants proches et sur les personnes aidées ? Quelles réalités ont pu être mises en avant ? Quelles réponses y apporter ? Dans notre analyse, nous tenterons de mettre en exergue les besoins des aidants proches et leurs attentes en et hors temps de crise. Nous nous pencherons sur les réponses qui y ont été apportées et sur celles qui doivent à nos yeux impérativement encore être pensées et orchestrées en Belgique.

[Consulter l'analyse](#)

Quand les parents sont les oubliés du diagnostic...

Maï Paulus

L'annonce du diagnostic d'une maladie grave ou d'un handicap à un patient est toujours une situation difficile et délicate. Celle-ci se retrouve d'autant plus exacerbée quand il s'agit d'un diagnostic lié à un nourrisson. C'est un coup de massue et un traumatisme instantané pour les parents. Dès lors, il est plus que nécessaire, pour les parents, de bénéficier d'un processus d'accompagnement adapté et fournissant les meilleures conditions possible. Mais cela ne se passe pas toujours comme prévu... C'est au travers d'un témoignage récolté auprès de Françoise, médecin et mère d'un garçon de 11 ans atteint d'une infirmité motrice cérébrale, que nous tenterons de mettre en lumière les nombreux manquements, les doutes, les errances, les joies et tristesses qu'implique l'entrée d'un bébé en situation de handicap dans la famille. En tant qu'association de défense des droits des personnes en situation de handicap et de leur entourage, il nous paraissait indispensable de pouvoir de pouvoir porter ce témoignage ensemble. Dans une société de plus en plus polarisée, il est plus que jamais nécessaire de donner la voix aux personnes concernées afin de porter un message au plus près de leurs revendications, réalités et besoins.

[Consulter l'analyse](#)

Le handicap en temps de crise, le grand oublié des politiques

Rose Eboko, Nadège Hombergen, Manon Cools

Au-delà d'une réflexion générale sur ce que nous apprend la crise COVID-19, nous nous attachons à apporter notre réflexion sur les mesures concrètes qui sont prises ou les écueils à corriger ainsi que leurs conséquences en matière de santé publique, tels que notamment traités par un avis du Conseil Supérieur National Personnes Handicapées (ci-après CSNPH). Loin de vouloir éluder les questions épineuses comme le port du masque ou la distanciation sociale, nous voulons au travers de cette analyse changer de point de vue et regarder cette crise sous le prisme des personnes en situation de handicap. Qu'est-il mis en place spontanément tant par les politiques en Fédération Wallonie-Bruxelles qu'au niveau fédéral ? Notre public est-il le grand oublié de la gestion de cette crise ?

[Consulter l'analyse](#)

Pandémie Covid-19, et si le virus n'était pas le seul invisible ?

Nadège Hombergen

C'est dans l'optique d'étudier la crise sous le prisme du handicap que cette analyse prend place. En effet, notre public a été un des premiers à être impacté par les mesures mises en place pour le confinement. Il convient donc de comprendre quelles sont les réalités auxquelles est confronté notre public, ce qui lui serait nécessaire pour que les mesures ne soient pas excluantes et dangereuses pour lui, et ce, afin de pouvoir réfléchir le futur de la gestion de cette crise et des suivantes, pour ne plus jamais laisser de côté une partie de la population belge. Pour ce faire, nous avons voulu redonner la parole aux personnes concernées et avons basé notre analyse sur les témoignages récoltés de personnes en situation de handicap, suite à un appel à témoignages publié sur notre compte Facebook, largement partagé par les associations du secteur handicap, les particuliers et le tissu associatif. La publication a été partagée une septantaine de fois, a suscité 700 interactions au total et touchée plus de 7.000 personnes. Suite à cet appel, nous avons reçu de nombreux témoignages.

[Consulter l'analyse](#)

Comment freiner le recul des droits sociaux ?

Isabelle Dohet

En 2018, à l'initiative de l'ancienne secrétaire d'État Zuhail Demir (avocate de formation et élue NVA), une modification de la législation relative aux allocations aux personnes handicapées a vu le jour, dans une loi que nous pourrions véritablement qualifier de fourre-tout et qui aurait pu passer inaperçue. Un recours a été lancé. Ce recours est motivé par le fait que les trois associations précitées estiment que la condition ajoutée, en l'occurrence de résidence, établit une différence de traitement entre les demandeurs et est à ce titre discriminatoire et anticonstitutionnelle. Nous allons dans la présente analyse passer en revue les différents arguments avancés par les parties requérantes afin d'annuler l'article incriminé, dont le principe du Standstill précité.

Nous allons essayer de mieux comprendre la réelle motivation du législateur en prenant cette nouvelle disposition, mais aussi développer notre analyse critique en pointant les dommages que cela entraînerait pour les personnes en situation de handicap.

[Consulter l'analyse](#)

Passer de 21 à 18 ans l'âge d'introduction d'une demande d'allocation aux personnes handicapées : véritable avancée ?

Isabelle Dohet

Dans le cadre de nos productions en éducation permanente à l'ASPH, nous avons le souci de rendre accessible des matières qui peuvent sembler difficiles à aborder alors qu'elles concernent bon nombre de personnes en situation de handicap, atteintes de maladie grave ou invalidante, ainsi que leurs proches. Dans une optique d'approche critique de la législation et des importants enjeux sociétaux qui y sont liés, nous proposons chaque année des analyses à ce sujet. L'analyse facilite la compréhension de la matière, avant d'en proposer une lecture critique et de questionner les enjeux et limites pour notre public. Un arrêt a été rendu par la cour constitutionnelle le 09 juillet 2020 concernant la question préjudicielle qui lui a été posée par le tribunal du travail du Hainaut à savoir : l'âge minimum de 21 ans fixé pour l'octroi des allocations aux personnes handicapées est-il conforme à la constitution ?

[Consulter l'analyse](#)

Le film « Hors normes » peut-il participer à faire changer le regard sur l'autisme ?

Valérie Glaude

Nombreux sont les films qui suscitent discussions et débats par les thèmes qu'ils abordent et les réalités qu'ils décrivent. Les spectateurs peuvent ainsi estimer que la représentation de la réalité est inexacte ou qu'il s'agit d'une révélation d'une réalité méconnue. Le cinéma permet d'aborder les thématiques les plus diverses d'une façon vivante et intéressante, pour ainsi ensuite susciter débats et questionnements. Avec « Hors Normes », les réalisateurs ont voulu provoquer chez le spectateur une prise de conscience en mettant en lumière la difficile question de la prise en charge de l'autisme et de son accompagnement par des personnes réellement autistes. En voici notre approche et les réflexions qui en découlent.

[Consulter l'analyse](#)

ÉTUDES

Changements climatiques : quels enjeux pour les personnes en situation de handicap ?

Mélanie De Schepper

Peu d'éléments sont disponibles sur le double sujet « handicap et changements climatiques. Il s'agit d'univers qui sont encore traités de manière distincte, considérant certainement que ces questions ne concernent que de très loin les priorités des publics fragilisés, alors qu'ils en sont les premières victimes et considérant également que leur rôle à jouer n'est que partiel. Les enjeux environnementaux et la prise en considération des situations de handicap interagissent. Cette interaction est indéniablement à prendre en considération si l'on souhaite répondre aux exigences légales émises par les conventions climats des États Parties.

Nous nous proposons d'avancer progressivement dans cette étude et de lier ces questions sous le prisme intersectionnel de l'impact des changements climatiques sur les situations de handicap. Il ne s'agira plus de scinder, mais de faire cohabiter des intérêts communs sous l'angle permettant de comprendre comment la santé des personnes plus fragilisées, comme les personnes en situation de handicap, est impactée par ces changements climatiques.

Durant cette étude, nous avons la volonté de faire un état des lieux, non exhaustif, des connaissances à ce sujet c'est pourquoi l'apport théorique dans cette étude est relativement conséquent. Il permettra à la lectrice et au lecteur d'avoir, un bagage nécessaire pour initier la réflexion et comprendre les enjeux de notre public dans ces contextes particuliers. L'axe éducation permanente de ce travail est indispensable à la prise de conscience collective de la problématique qui se joue ici, nous suggérerons des pistes d'actions publiques plus engagées afin d'agrémenter la réflexion de mesures concrètes. Dans la seconde partie de cette étude, une partie plus ancrée sur les perceptions de terrain sera explicitée. Une enquête été menée auprès de personnes en situation de handicap et de leurs proches afin d'une part, de mettre à disposition une partie des informations récoltées durant cette étude ; et, d'autre part, d'initier la constitution d'un esprit critique par le public lui-même et de définir leur positionnement quant à ces questions de changements climatiques.

[Consulter l'étude](#)



Femmes en situation de handicap : une double discrimination violente

Maï Paulus

L'ASPH s'est penchée sur les réalités de certaines femmes en situation de handicap. Quand on parle des « personnes en situation de handicap », on parle d'hommes et de femmes, chacun et chacune vivant des réalités bien différentes.

Être femme ET en situation de handicap, c'est subir, entre autres, des oppressions validistes et sexistes, subtilement tissées entre-elles. Cela engendre des discriminations et des violences liées au statut de « femme » ET de « handicapée » aux yeux d'une société pensée par et pour des personnes valides.

Cette société dite « validiste » justifie, souvent inconsciemment, des inégalités sociales, des préjugés et certaines formes spécifiques de violences envers ces femmes. Ces violences sont sous-estimées alors que c'est un phénomène grave avec des conséquences parfois irréversibles.

Dans cette étude, nous parlons de l'importance de l'approche intersectionnelle, conjointe, du sexisme et du validisme omniprésents dans nos sociétés. Nous abordons aussi les différents types de violences engendrées par ces systèmes d'oppression et exercées par l'entourage, les professionnels et la société en général à l'égard des femmes en situation de handicap. Nous détaillons également les obstacles qu'elles rencontrent face à la dénonciation de ces violences et proposons certaines pistes de solutions.

[Consulter l'étude](#)



L'ASPH EN QUELQUES MOTS

L'ASPH – Association Socialiste de la Personne Handicapée — défend les personnes en situation de handicap et/ou atteintes de maladie grave et invalidante, quels que soient leur âge ou leur appartenance philosophique. Véritable syndicat des personnes en situation de handicap depuis 100 ans, l'ASPH agit concrètement pour faire valoir les droits de ces personnes : lobby politique, lutte contre toutes formes de discriminations, campagnes de sensibilisations, services d'aide et d'accompagnement, etc.

Nos missions

- Conseiller, accompagner et défendre les personnes en situation de handicap, leur famille et leur entourage
- Militer pour plus de justice sociale
- Informer et sensibiliser le plus largement possible sur les handicaps et les maladies graves et invalidantes
- Informer le public sur toutes les matières qui le concernent
- Promouvoir l'accessibilité et l'inclusion dans tous les domaines de la vie

Nos services

Un contact center

Pour toute question sur le handicap ou les maladies graves et invalidantes, composez le 02 15 19 19 du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Le contact center est accessible de 9h30 à 11h00 aux personnes sourdes ou malentendantes habitant en Région wallonne ou bruxelloise. Il suffit de cliquer sur le logo "Relais Signes" du site de l'ASPH. L'ASPH prend en charge le coût de l'interprète. Pour s'assurer de la présence d'un interprète, il peut être utile de vérifier les horaires sur le site de Relais Signes.

Handy droit®

Service de défense en justice auprès des juridictions du Tribunal du Travail. Handy droit® est compétent pour les matières liées aux allocations aux personnes handicapées, aux allocations familiales majorées, aux reconnaissances médicales, aux décisions de remise au travail et aux interventions octroyées par les Fonds régionaux.

L'ASPH EN QUELQUES MOTS

Handyprotection

Pour toute personne en situation de handicap ou avec une maladie grave et invalidante, l'ASPH dispose d'un service technique spécialisé dans le conseil, la guidance et l'investigation dans le cadre des législations de protection de la personne handicapée.

Cellule anti-discrimination

L'ASPH est un point d'appui UNIA (anciennement Centre pour l'Égalité des Chances) en ce qui concerne les situations discriminantes « handicap » afin d'introduire un signalement (plainte). Ex : votre compagnie d'assurance vous refuse une couverture car vous êtes atteint d'une maladie chronique ? Elle vous propose une surprime ? Elle supprime votre police familiale en raison du handicap de votre enfant ou de votre partenaire ? Faites-nous-en part, nous assurerons le relais de votre situation.

Handyaccessible

Notre association dispose d'un service en accessibilité compétent pour :

- Effectuer des visites de sites et proposer des aménagements adaptés
- Analyser des plans et vérifier si les réglementations régionales sont respectées
- Auditer les festivals et bâtiments selon les normes « Access-i »
- Proposer un suivi des travaux pour la mise en œuvre de l'accessibilité

En 2020, l'ASPH a fêté ses 100 ans !

Rendez-vous sur www.centenaireduhandicap.be
pour découvrir la campagne dédiée à cet anniversaire.

Association Socialiste
de la Personne Handicapée

Association reconnue en éducation permanente

